

### La mairie vous informe

→ Le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour toute personne de 11 ans et plus sur la voie publique ou dans les lieux ouverts aux publics, dans toute la commune.

→ **Arrêté de circulation** : Du 11 au 12 mai 2021, la rue Théodore Botrel à Pluméliau-Bieuzy sera barrée à la circulation sauf riverains (renouvellement de vanne).

→ **Cérémonie du 8 mai** : compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire, la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se déroulera sans public.

Un dépôt de gerbes est prévu au monument aux morts et à la stèle de la Résistance de Pluméliau ainsi qu'au monument aux morts de Bieuzy.

La population est invitée à s'associer à la commémoration en pavaisant les fenêtres.

### → Élections départementales et régionales 2021 : recherche de volontaires

Conformément à l'article R44 du Code électoral, et compte tenu de l'organisation de deux scrutins en même temps, Régionales et Départementales, des électeurs peuvent être désignés pour assister la tenue des bureaux de vote.

Il faut que l'électeur soit vacciné ou immunisé.

Candidature à transmettre en mairie.

### → Nouveau : La mini interview

Vous souhaitez poser une question au maire ou aux élus ? Adressez-les en mairie, sur notre page Facebook ou via le site internet de la commune ; vos élus répondront dans une courte vidéo qui sera postée régulièrement sur les réseaux sociaux et le site internet.

### → Survol d'un aéronef

Du 8 au 14 mai 2021, un aéronef survolera la commune pour capter des images vidéo pour un film institutionnel touristique sur les canaux bretons.

Les lieux visités sont Saint-Nicolas-des-Eaux et la chapelle St Gildas.

### → La Mairie de Pluméliau-Bieuzy recrute :

La commune de Pluméliau-Bieuzy recrute un-e agent d'entretien en contrat pour le nettoyage et l'entretien des locaux de l'école élémentaire (salle de classes, salles d'étude, sanitaires, préau).

SAVOIR-ÊTRE et SAVOIR-FAIRE :

- Travailler avec rigueur et autonomie

- Goût des contacts avec les enfants

- Savoir faire preuve de discrétion

Dans le contexte de la crise sanitaire, vous avez impérativement une expérience en entretien de locaux en collectivité.

Horaires : 16h30-19h30 ou 5h30-8h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h le mercredi ou le samedi au choix.

Poste en CDD

Temps de travail 14 heures hebdomadaires annualisé pouvant évoluer selon les besoins.

Entretien dès que possible avec prise de poste à suivre.

Candidature (CV détaillé et lettre de motivation) à transmettre à la mairie de Pluméliau-Bieuzy ou par mail à l'adresse : [accueil@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:accueil@plumelieu-bieuzy.bzh)

Renseignements au 06 47 73 89 72

Pour saluer l'arrivée des beaux jours, donner des couleurs à notre environnement et... le sourire, l'association « Pluméloisirs » invite les associations, les particuliers, les quartiers à **fabriquer des épouvantails**.

L'idée est d'utiliser un maximum de matériaux recyclés pour leur fabrication, tout est possible !

Pour la bonne organisation et la mise en place d'un itinéraire de visite, une boîte est à votre disposition en mairie afin de vous inscrire avant le 15 mai, merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. L'association vous contactera.

La mise en place des épouvantails aura lieu le vendredi 11 juin.

À la rentrée une exposition de photographies de vos plus belles réalisations sera organisée au Pôle culturel.

Contact : [plumedia56930@gmail.com](mailto:plumedia56930@gmail.com) / 06.19.91.55.83

### → Collecte de sang

#### Mardi 18 mai 2021 - De 15h à 19h - Espace Drosera

La collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients, pour lesquels les transfusions sont vitales.

Afin d'éviter les temps d'attente et accueillir les donateurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles, compte tenu du contexte actuel, cette collecte de sang se déroulera sur rendez-vous : se connecter sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) (rubrique « rdv en ligne »)

**Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !**

### Le clin d'œil de la semaine

« Ne comptez pas sur ceux qui ont créé des problèmes pour les résoudre ».

De : Albert Einstein. Une idée de YB.

- Vendredi 07 Mai 2021 -

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Mairie de Pluméliau-Bieuzy et l'agence postale communale

4 place du Général de Gaulle

56930 PLUMELIAU-BIEUZY

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 16h

Samedi : 8h30 - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

[accueil@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:accueil@plumelieu-bieuzy.bzh)

[www.plumelieu-bieuzy.bzh](http://www.plumelieu-bieuzy.bzh)

Départ du courrier tous les jours à 15h

et le samedi à 11h

Mairie : accueil uniquement

sur RDV de 16h à 17h

#### Service état civil

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h / 15h - 17h

Tél : 02.97.51.99.27

[etat-civil@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:etat-civil@plumelieu-bieuzy.bzh)

À la mairie annexe de Bieuzy :

Le mercredi et le vendredi : 08h30 - 12h00

accueil état civil/cimetière - Tél : 02.97.39.55.76

#### Centre communal d'action sociale

##### Mairie de Pluméliau-Bieuzy

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi : 13h30 - 17h

Tél : 02.97.51.80.28

[ccas@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:ccas@plumelieu-bieuzy.bzh)

##### Mairie annexe de Bieuzy

Lundi : 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h

Tél : 02.97.39.55.76

##### Mairie annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Lundi : 13h30 - 16h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 - 12h00

Tél : 02.97.39.55.76

[accueil.bieuzy@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:accueil.bieuzy@plumelieu-bieuzy.bzh)

##### Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy

19 rue des Combats de Kervernen

Lundi : 14h - 16h

Mercredi : 10h - 18h

Vendredi : 10h - 12h / 16h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30

Tél : 02 97 07 82 20

[mediatheque@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:mediatheque@plumelieu-bieuzy.bzh)

##### Bibliothèque annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 15h

Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h

Tél : 02 97 39 54 96

[bieuzy.bibliotheque@plumelieu-bieuzy.bzh](mailto:bieuzy.bibliotheque@plumelieu-bieuzy.bzh)

##### Déchèteries de

##### Centre Morbihan Communauté

##### Kerledorz

Du Lundi au samedi :

8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Mardi : Fermée

Tél : 02.97.51.98.35

##### Melrand

Lundi : 14h - 18h

Mercredi : 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Tél : 02.97.28.80.84

##### Urgence Médicale

Pompiers : 18 / Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237

(pour connaître la pharmacie de garde)

## De Vous à MOA - PORTRAITS



Cette semaine retrouvez :  
Jacqueline DUCLOS : Le Malisa  
(Catégorie Hébergement - Bar - Restauration )  
Catherine LAVALLADE et Philippe LE PAÏH  
Artistes peintres  
(Catégorie Art )

à la rubrique répertoire des entreprises sur le site de la commune.

[https://www.plumelieu-bieuzy.bzh/economie-et-commerces/repertoire\\_des\\_entreprises](https://www.plumelieu-bieuzy.bzh/economie-et-commerces/repertoire_des_entreprises)

## Informations commerciales

### → Le Bieuzate

L'épicerie et le service postal sont ouverts : de 9h à 13h - fermés l'après-midi // Fermés le mercredi  
Le boulanger Dominique est de retour tous les vendredis de 16h30 à 18h30.

### → Aux Vins des Dames

La cave est ouverte aux horaires suivants : du mardi au samedi de 9h30 à 19h00 - Dimanche et jours fériés de 9h30 à 13h00.

Nous pouvons vous livrer après 19h00, n'hésitez pas à passer commande au 02 56 22 92 74

Pour les entreprises locales qui veulent adhérer à l'association Plumzy Novation, les bulletins d'adhésions sont disponibles à la cave ou demande par mail : [auxvinsdesdames@gmail.com](mailto:auxvinsdesdames@gmail.com)  
Prenez soin de vous.

### → RG Informatique

Conseil, Réparation, Installation, Création de site internet et de page Facebook, Vente d'ordinateur portable et fixe, neuf et occasion, Devis gratuit.

Déplacement à votre domicile tout en respectant les gestes barrières.

Romuald : 02 56 62 60 09 / 06 19 18 50 38

[rginformatique56@gmail.com](mailto:rginformatique56@gmail.com) - [www.rginformatique.com](http://www.rginformatique.com)

[www.facebook.com/romuald56930](https://www.facebook.com/romuald56930)

## Dates à retenir

### → Les jardins d'Ewen : journées des rhododendrons

Les 8 et 9 mai 2021

Jardins et pépinière botaniques « Les Jardins d'Ewen »

Kermerian 56500 REMUNGOL

Tél : 02.97.60.99.28 - Portable : 06.62.71.99.28

<http://www.lesjardinsdewen.fr> - FACEBOOK : les jardins d'Ewen

### → Cochon grillé à emporter

Accompagnement : pommes de terre aux lardons et ratatouille.

9,50€ la part. Retrait des commandes : vendredi 7 mai 17h-19h ou samedi 8 mai 10h-12h

Réservations :

En ligne : <https://forms.gle/Qz9zqGV4NZoMfd1N6>

Par téléphone au 06 66 89 28 41

Par mail à [apelsaintmeliau@gmail.com](mailto:apelsaintmeliau@gmail.com)

Tickets également en vente à La Mie Celte (Paiement chèque uniquement). Nous comptons sur vous pour faire de cette action un succès ! Les bénéfices de cette vente seront reversés pour le financement des sorties scolaires.

### → Collecte de papiers samedi 8 mai de 9h à 12h à l'école Saint-Mélieu dans le respect des consignes sanitaires.

C'est le moment de rapporter tous vos papiers (catalogues, journaux, magazines...) pour réaliser les projets 2021, les enfants comptent sur vous !

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer le samedi matin, vous pouvez les déposer dans le hall de l'école le vendredi.

### → L'association S.eau.S étang va procéder à un lâcher de 50 kilos de truites à l'étang communal avec pour objectif d'organiser une journée de pêche réservée aux jeunes jusqu'à 13 ans le jeudi de l'Ascension, 13 mai.

Cette journée sera gratuite pour ceux qui voudront bien y participer, les jeunes seront placés sous la responsabilité d'adultes. Nous vous donnons RDV dès 8h30. Pensez à apporter votre matériel et vos appâts qui ne seront pas fournis. Les prises seront limitées à 6 truites par famille.

## Menu restaurants scolaires du lundi 10 au mercredi 12 mai 2021

**Lundi** : Salade de Brie et croûtons, poulet au citron, poêlée de haricots beurre, œufs au lait, poires

**Mardi** : Salade de mâche aux agrumes et fêta, farfalle à la crème aux champignons et panais rôti, camembert, banane

**Mercredi** : Salade coleslaw, saucisse, purée maison, gouda, compote de pommes et poires

L'origine des viandes est affichée à l'entrée du restaurant scolaire

## Vie paroissiale

Les offices religieux sont permis dans le respect des consignes sanitaires. Deux sièges devront rester libres entre chaque personne ou entité familiale et seule une rangée sur deux sera occupée.

Dimanche 09 mai : 11h00 - Messe à Plumélieu

Dimanche 16 mai : 11h00 - Messe à Plumélieu

Dimanche 23 mai : 11h00 - Messe à Plumélieu

Dimanche 30 mai : 11h00 - Pardon de la chapelle de la Sainte Trinité Castennec

## Coupages de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis réalisera des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

### **Lundi 17 mai 2021**

de 13h30 à 16h15

Quartiers ou lieux-dits : KERIVALAIN, GRAINFAY, KERAUDREN, KERMOING, TALHOUET

### **Mardi 18 mai 2021**

de 14h15 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits : KERBEUCHER, KERDREHOUARN, ECLUSE DE RIMAISON, KERCADORET, KERGÖFF, RIMAISON, KERMOUEL, KERCADORET PENNAUT, KERMOEL, ROUTE DE PLUMELIAU, PENNAUT

### **Jeudi 20 mai 2021**

de 13h30 à 16h45

Quartiers ou lieux-dits : LANDE DE RHUN, MOULIN DE KERBELLEC, KERVELANTON, 3 rue DU MANEGUEN, KERBELLEC, LA FERRIERE, LOST ER LANN, PETIT KERBELLEC, KERDELANN, RHUN, LOST ER LENN

Si vous êtes équipés de matériels informatiques ou autres matériels sensibles, il est recommandé de les protéger le temps de ces brèves coupures.

Consciente de la gêne occasionnée par ces travaux, Enedis vous remercie de votre compréhension.

## Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !

→ Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet. En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de 450 € peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

→ Pour rappel, la combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. **Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre**, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines.

### → Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage individuel

- Le broyage et le paillage

- La déchetterie